



**Présentation de projets de films documentaires
d'auteurs réalisateurs de Normandie
en recherche de production
27 novembre et 3 décembre 2024**

Appel à projets jusqu'au 5 novembre

Normandie Images propose à 6 auteurs réalisateurs normands de films documentaires en recherche de production, de présenter leur projet, à l'occasion d'une séance publique suivie de rendez-vous individuels avec les producteurs qui le souhaitent, le mardi 3 décembre à l'Atrium à Rouen.

Cette présentation sera préparée dans le cadre d'un **atelier avec Céline Loiseau, productrice de films documentaires chez TS Productions, le mercredi 27 novembre de 9h à 18h à Hérouville Saint-Clair ou à Rouen (en fonction des participants) et de rendez-vous individuels en visio le jeudi 28 et/ou vendredi 29 novembre.**

En amont, un livret de présentation des projets et de leurs auteurs sera réalisé et imprimé (voir [livrets 2022 et 2023](#)).

La participation est gratuite. Le nombre de participants étant limité à 6 auteurs réalisateurs, les demandes de participation font l'objet d'une sélection.

La candidature implique :

- d'être domicilié en Normandie,
- un projet dont l'écriture est suffisamment développée,
- de chercher l'accompagnement d'un producteur,
- d'être présent toute la journée des 27 novembre et 3 décembre à Rouen, et une heure en visio le 27 ou 28 novembre.

Les candidats devront s'inscrire et transmettre leur projet sur ce lien avant le mardi 5 novembre (inclus) - annonce des sélections le 12 novembre.

Le dossier pdf devra comprendre :

- une lettre de motivation précisant à quelle étape en est le projet,
- le dossier de présentation du projet de film,
- éventuellement, des liens vers un choix d'images tournées,
- un CV.

Ainsi que, dans un document séparé : un justificatif de domicile nominatif (liste des documents acceptés page suivante).

CONTACT : Fanny Chéreau, Responsable fonds d'aide création cinéma audiovisuel et accompagnement des professionnels - 06 84 18 15 02 - fannychereau@normandieimages.fr



**NORMANDIE
IMAGES**

JUSTIFICATIFS DE RÉSIDENCE EN NORMANDIE

Pour justifier l'adresse de son domicile en Normandie, l'un de ces documents, nominatif et de moins de 3 mois ou de l'année en cours s'il s'agit d'un justificatif annuel, doit être présenté (les mentions confidentielles sont à supprimer) :

- attestation titulaire de contrat de fournisseur d'énergie (de moins de 3 mois)
- attestation d'assurance habitation (de moins de 3 mois)
- quittance de loyer (uniquement d'un organisme social ou d'une agence immobilière, de moins de 3 mois)
- avis de taxe foncière (de l'année en cours)
- relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement (de moins de 3 mois)
- attestation pôle emploi
- attestation d'assurance de responsabilité civile
- avis d'impôt ou de non imposition sur les revenus (en rayant les mentions confidentielles, de l'année en cours)
+ pour les moins de 25 ans rattachés au foyer fiscal des parents, déclaration des revenus faisant apparaître les prénom, nom et date de naissance du jeune

Ne sont pas acceptées les factures et les attestations sur l'honneur.